



Vos bacs de tri font peau neuve

À partir du 15 décembre 2021, une nouvelle campagne de stickage est lancée à Trappes en lien avec l'agglomération Saint-Quentin-en-Yvelines jusqu'à début février.

Cette opération concerne les étiquettes présentes sur les bacs de tri.

- **Pour les Trappistes résidant en zone pavillonnaire :**

Les interventions auront lieu du lundi au samedi.

- Vous recevrez un avis de passage à J-1 : vous serez alors invités à sortir votre bac de tri afin que le décollage de l'ancien et collage du nouveau sticker puisse être effectué.
- Si 1ère absence du bac, deuxième passage le jour de collecte et/ou samedi
- Si 2ème absence du bac, une enveloppe avec les consignes et le sticker sera déposée dans votre boîte aux lettres

- **Pour les Trappistes résidant en habitat collectif :**

Une intervention adaptée aura lieu sur rendez-vous afin d'effectuer :

- le décollage de l'ancien et collage du nouveau sticker
- le décollage de l'ancienne et collage de la nouvelle affiche

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le service déchets par courriel à dechets@sqy.fr ou au n° vert 0800 078 780.

Liens utiles

[Faire une demande de bacs](#)

Contact

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le service déchets par courriel à dechets@sqy.fr ou au n° vert 0800 078 780.